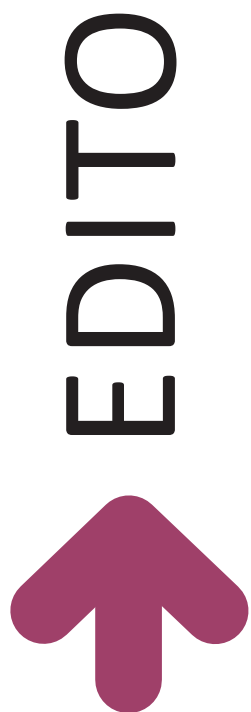


MUT INFO

n°71





NOS PRIORITÉS : SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Nous vivons une époque où tout s'accélère comme jamais et cela se traduit par davantage de fragilité et d'instabilité. Aussi nous devons agir ensemble pour être plus forts et plus solidaires. À tout moment nous pouvons être confrontés à des difficultés.

Une des missions de vos mutuelles est d'accompagner les adhérents et leurs familles tout au long de la vie avec une attention particulière lors des moments difficiles.

C'est pour pallier ces difficultés qu'il existe un fonds social et un fonds de solidarité. Ils peuvent vous aider à faire face aux aléas du quotidien suite à un problème de santé ou d'un accident de la vie. Si vous êtes confrontés à une situation délicate à surmonter, n'hésitez pas à faire appel à ces fonds.

Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet pour remplir un dossier ou téléphonez au bureau de la mutuelle.

Votre dossier sera examiné de façon anonyme et si une aide est proposée, elle sera votée, toujours de façon anonyme, en conseil d'administration.

Sachez que vous n'êtes pas seul, nous sommes à vos côtés, car s'isoler c'est se fragiliser.

Vos mutuelles agissent au quotidien en tenant compte des besoins de chacun. Quel que soit votre âge, les prestations sont accessibles et identiques pour tous.

Nous développons également une politique de prévention axée sur plusieurs pistes. Les bienfaits de l'activité physique pour se sentir mieux dans son corps, des actions de dépistage afin d'anticiper d'éventuelles pathologies, des méthodes pour une meilleure alimentation. Bref, une politique que nous voulons solidaire pour le bien-être et le mieux-être de tous.

Ces actions de prévention sont menées en collaboration avec la direction des ressources humaines du groupe mais aussi avec nos partenaires de la Mutualité Française, Harmonie Mutuelle et Vvy Partenariat.



GILBERT CALIXTE

Président Mutuelle Complémentaire Santé



ÉRIC GABARROT

Président Mutuelle Réalisations Sociales



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET RÉALISATIONS SOCIALES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE JUIN : ON COMPTE SUR VOUS !

Organe suprême de décision au sein des mutuelles complémentaires santé et réalisations sociales, les assemblées générales se réunissent chaque année en juin. Elles accueillent tous les adhérents où chacune et chacun dispose d'une voix.

N'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, vos mutuelles vous appartiennent et vous donnent ainsi le pouvoir d'agir.

N'oubliez pas que vos mutuelles sont des acteurs du système de santé.

Une assemblée générale est le rassemblement de l'ensemble de ses membres qui vise à permettre le débat et déterminer les décisions qui devront être prises par le conseil d'administration. Leurs excédents sont réinvestis en faveur des adhérents : par exemple cette année, ils nous ont permis de ne pas augmenter les cotisations qui sont donc maintenues à leur niveau 2024.

Ces assemblées ont pour objectif, chaque année, le vote des comptes, la présentation du rapport de gestion et du rapport moral et, tous les 2 ans (en 2026) l'élection d'un tiers des membres du conseil d'administration. Elles se prononcent aussi sur la modification des statuts. Pour la complémentaire santé, elle fixe le montant des taux de cotisations et décide des garanties individuelles proposées par le conseil d'administration.

PARTICIPER EN VOTANT

La participation des adhérents actifs et non actifs est donc essentielle et peut se faire de plusieurs façons :

- soit sur place à Toulouse dans le hall d'accueil

du journal où les adhérents font acte de présence et peuvent participer aux débats et voter en direct ;

- soit par procuration pour les adhérents ne pouvant pas assister aux assemblées ;

- soit par correspondance avec un formulaire envoyé aux adhérents, ou par Internet (aller sur le site mutuelle-depeche.fr), en utilisant les codes d'accès personnels transmis par courrier postal ou par voie électronique.

Chacun peut ainsi voter les résolutions qui leur sont soumises.

UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Parce que vos deux mutuelles (complémentaire santé et réalisations sociales) sont des sociétés de personnes qui appartiennent à leurs adhérents, elles reposent sur un fonctionnement démocratique. Cette gouvernance démocratique est basée sur un principe simple, "un adhérent = une voix" et sur une volonté constante de dialogue et d'échanges. Les adhérents sont au cœur des décisions des mutuelles. C'est pour cela que votre vote est important, chaque adhérent ayant une voix à le pouvoir de la faire entendre.

Les membres du conseil d'administration élus sont garants des intérêts de tous les adhérents.

Notamment sur les évolutions en matière de cotisations et de prestations, sur l'organisation d'actions de prévention santé ou encore en matière d'aide sociale, pour soutenir les adhérents en difficulté.

Enfin, les mutuelles de la Dépêche du Midi sont des mutuelles indépendantes, sans but lucratif, sans actionnaire à rémunérer qui ne font pas de profit, faisant de l'accès à la santé pour tous, leur priorité.

Une nouvelle administratrice : Patricia Challet

Patricia Challet, a rejoint les conseils d'administration des mutuelles Complémentaire santé et Réalisations sociales en remplacement de Salah Baguigui et de Nicolas Bigeyre démissionnaires. Sa candidature spontanée a été validée par les membres des conseils d'administration respectifs, candidature qui sera définitivement validée lors des AG de juin.

Patricia Challet est salariée au sein du service DSI de la Dépêche du Midi, maman de 2 enfants, elle est engagée dans d'autres associations tel que Les petits frères des pauvres.

"La solitude, le vieillissement, la santé sont des sujets qui m'interpellent" dit-elle.

Nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle administratrice dont la candidature spontanée stimule notre engagement commun et encourage notre effort partagé.



Un film sur les Mutuelles

Un nouveau film sur l'histoire des mutuelles CS et RS de 6min sera présenté en juin lors des assemblées générales des mutuelles.

ADHÉRENTS ACTIFS : disponibles pour assister aux AG

Les salariés peuvent se libérer et assister aux Assemblées générales des mutuelles qui se déroulent dans le hall d'accueil de l'entreprise en début d'après-midi et ceci en accord avec la direction et les services. Une convocation vous sera envoyée avec le jour et l'heure en temps voulu.



SANTÉ : COMMENT DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX ? FAKE NEWS : BIEN S'INFORMER ...

Rumeurs, canulars, fake news, infox, théories du complot... peu importe comment on les appelle, les fausses informations sur la santé peuvent nous inciter à faire de mauvais choix et nous mettre en danger. Difficile de s'y retrouver parmi tout ce qu'on lit et ce qu'on entend. Alors comment ne pas tomber dans le piège et croire à de fausses informations qui peuvent s'avérer dangereuses ? Et quelles sont les sources fiables pour s'informer ?

PAROLES DE MÉDECINS

Début 2024, un collectif de médecins, de chercheurs et de sociétés savantes signait une tribune dans l'Express pour dire "stop aux fake news en santé" intitulée "Mettons fin à la propagande impunie de fausses informations médicales". Si les fake news ont connu un pic au moment de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid, elles continuent à faire recette. Généralistes, gynécologues, oncologues racontent de quelle manière ils luttent :

- Pour le Dr Jérôme Barrière, oncologue, membre du conseil scientifique de la Société française du cancer : "Nous devons redonner les bonnes sources d'informations aux patients en s'appuyant sur des faits scientifiques et en réexpliquant en quoi cela peut-être risqué. Je dis souvent à mes patients de se méfier des sites inconnus, notamment ceux avec de nombreuses publicités ou qui vendent des produits. Car il y a un vrai business du désespoir. Quand on informe les patients, on les soigne aussi", conclut le médecin.

Canal Détox : une série contre la désinformation

L'INSERM est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre la désinformation en matière de santé, notamment à travers Canal Détox.

Cette série (vidéos, articles...) tente de couper court aux fausses informations en s'appuyant sur les travaux de ses chercheurs.

Pour en savoir plus : presse.inserm.fr/le-canal-detox

Le site internet du ministère de la santé ou celui de l'Assurance maladie sont aussi des sources fiables pour trouver de l'information sur une maladie ou un vaccin car ils reposent sur des données scientifiques.



- Pour le Dr Brigitte Letombe, gynécologue, "Il faut être conscient que l'on peut tous se faire avoir à un moment donné. Au quotidien, les gynécologues sont confrontés à des idées reçues (sur la pilule, les vaccins, le dépistage mammographique, le traitement hormonal de la ménopause...) et à un retour vers un certain "naturel" (pour la contraception, l'accouchement...). Des femmes rejettent des traitements obtenus de haute lutte. Parfois, elles préfèrent croire des influenceuses sur les réseaux sociaux".

- Pour le Dr Pierre de Bremond d'Ars, médecin généraliste et président du Collectif NoFakeMed : "Les gens ont de plus en plus envie d'être acteurs de leur santé, ce qui est très positif. Le problème c'est que des personnes malintentionnées essaient de tirer profit de cet élan et de leur vendre des pseudos remèdes. Certains patients n'ont pas toujours conscience que les compléments alimentaires peuvent entraîner des effets indésirables (comme des allergies) ou avoir des interactions avec certains médicaments."

Dossier Harmonie santé (Groupe VYV)
"Comment démêler le vrai du faux" : mars 2025

ATTENTION AUX ARNAQUES AU NOM DE LA MUTUELLE

Des campagnes de démarchage frauduleux par téléphone, sms, mail ou courrier qui usurpent le nom de la mutuelle Groupe Dépêche du Midi sont de plus en plus fréquentes visant en particulier les retraités.

Voici les signes qui doivent vous alerter :

- La personne se fait passer pour un interlocuteur de la sécu ou de la maison mère de la mutuelle.
- Il peut faire référence à une nouvelle réglementation qui va réduire vos remboursements,
- Il tente de recueillir votre numéro d'adhérent sous prétexte de valider vos données ainsi que le nombre de personnes et leur date de naissance et terminer par la formulation "c'est en effet les informations que nous avons".
- Il demande la confirmation des références bancaires.
- Il vous adresse un sms de confirmation pour valider un nouveau contrat d'assurance.

Ne répondez jamais à ce type de sollicitation et ne transmettez aucune donnée personnelle.

Dans le doute, contactez la mutuelle au 05 62 11 35 00. Sachez que votre mutuelle ne fait jamais de démarchage.

...POUR BIEN SE SOIGNER

Les idées reçues

PRATIQUER LE JEÛNE EST-IL RECOMMANDÉ POUR LUTTER CONTRE LE CANCER ? NON !

Suffit-il d'éviter de manger pour "affamer" les tumeurs ? Pleines d'espoir, des personnes atteintes de cancer se mettent donc à jeûner sans avis médical ou se lancent dans des régimes très restrictifs, sans forcément penser aux risques (aggravation de la perte de poids, fonte musculaire...). Cette théorie se base sur le fait que la plupart des cellules cancéreuses consomment beaucoup plus de sucre que les cellules saines. Mais les choses ne sont pas aussi simples, car pour combattre la maladie, le corps a aussi besoin de toute son énergie.

FAUT-IL PRENDRE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES À LA MÉLATONINE CONTRE LES TROUBLES DU SOMMEIL ? PAS SUR !

Pour éviter les somnifères, certains préfèrent se tourner vers les compléments alimentaires à base de mélatonine. Ils aideraient à s'endormir, limiteraient les réveils nocturnes. La mélatonine est une hormone synthétisée à l'arrière du cerveau "dont la fonction est d'apporter à l'organisme l'information sur la rythmicité jour/nuit et de favoriser l'endormissement" rappelle le site de l'INSERM⁽¹⁾. En prenant de la mélatonine de synthèse, l'idée est de forcer un peu la nature. A ce jour, les études disponibles ne confèrent pas encore toutes ces vertus à ces produits. Alors, plutôt somnifères ou compléments alimentaires pour mieux dormir ? Mieux vaut changer ses habitudes (se coucher à heures fixes et éviter les écrans) puis consulter son médecin.



(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale

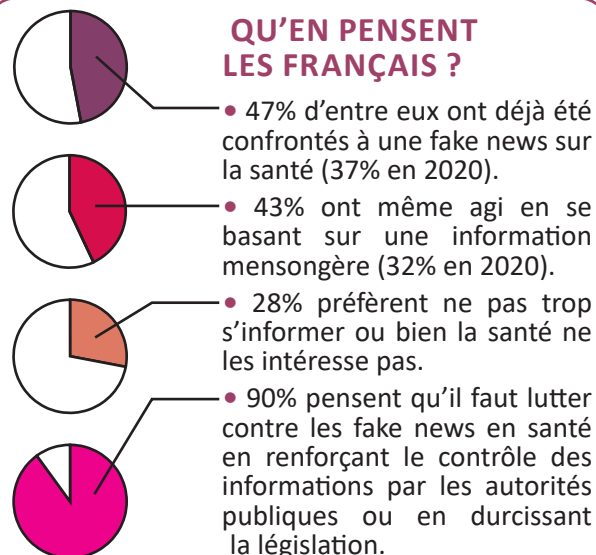
DES MÉDICAMENTS "COUPE-FAIM" PEUVENT-ILS VRAIMENT AIDER À MINCIR ? SURTOUT PAS !

Vanté par des stars ou des influenceurs, les pseudo-remèdes pour perdre du poids pullulent sur les réseaux sociaux. Le terme coup-faim n'est pas approprié. Certes ces médicaments ont pour effet d'augmenter la sensation de satiété mais sans pour autant faire disparaître la faim. Ils appartiennent à une nouvelle classe de médicaments qui imitent une hormone, développée dans le traitement du diabète de type 2 ou pour l'obésité. Prendre un médicament pour une autre indication que celle pour laquelle il a été mis sur le marché comporte des risques pour la santé. Utiliser des médicaments destinés à des personnes malades pourrait contribuer à augmenter les pénuries en pharmacie et de les priver de leurs traitements.

LES GENS REMETTENT-ILS DAVANTAGE EN CAUSE LA PAROLE DE LA SCIENCE AUJOURD'HUI ? OUI !

Il y a un affaiblissement de la parole scientifique, dont celle des médecins comme d'autres professions (enseignants...). Dans la relation d'un médecin avec ses patients, on voit que ces derniers discutent davantage des choix du praticien. Cela démontre aussi un plus grand esprit critique. Il n'est pas choquant qu'on leur explique pourquoi on leur donne ceci, pourquoi on leur conseille cela tant que c'est fait avec respect. Cela devient dangereux quand les patients rétorquent : "Je sais mieux que vous, je l'ai lu sur internet."

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?





OSTÉOPATHIE

DES CONSULTATIONS GRATUITES POUR TOUS NOS ADHÉRENTS

La convention de partenariat signée fin 2023 entre les mutuelles du groupe La Dépêche du midi et l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO) a déjà permis à de nombreux adhérents et leurs ayants-droits de bénéficier de consultations d'ostéo au sein des deux cliniques pédagogiques de cet institut tant au centre ville de Toulouse (rue Caraman) qu'à Labège (90 rue du village d'entreprises). Ces consultations sont proposées à un tarif privilégié ; prestations directement réglées selon la grille tarifaire en vigueur : 15 euros au lieu de 20 euros la séance pour nos adhérents, et possibilités d'abonnements⁽¹⁾. Il suffit de prendre rendez-vous via le site internet de la mutuelle (mutuelle-depeche.fr) en cliquant sur le logo ITO.

Si les adhérents de nos mutuelles vont à l'ostéopathie, celle-ci vient aussi à nous. En effet, dans le cadre des actions de prévention organisées par les Mutuelles Dépêche, des consultations gratuites d'ostéopathie sont proposées à nos adhérents, qu'ils soient retraités ou actifs. La première journée d'ostéopathie se déroule mardi 29 avril, de 9h30 à 16h. En collaboration avec la direction des ressources humaines du groupe Dépêche, ces séances se dérouleront au local situé derrière la mutuelle (se présenter à la Mutuelle). Une réunion avec les différents partenaires a permis de préciser les modalités pratiques de ces ateliers. Ils font corps avec la volonté des mutuelles de placer la prévention au cœur de leurs engagements mutualistes pour le bien être de ses adhérents.

« Nous avons signé cette convention avec le souci de tenir compte des souhaits et intérêts de tous et participer ainsi au bien-être de nos adhérents » rappelaient les présidents Gilbert Calixte et Eric Gabarrot dans un récent Mut Infos. « Lors de ces séances nous aborderons la prévention sur les



Eric Gabarrot, président de la mutuelle RS, Gérard Piacentini, responsable de la commission prévention et Benjamin Dailland de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie ont défini les modalités pratiques et logistiques pour la réussite de cette première initiative.

mouvements du dos», précise Benjamin Dailland, coordinateur pédagogique de l'ITO, qui sera accompagné d'étudiants de cinquième année. «La bonne position de la colonne vertébrale est un élément clé pour bien tenir son corps et engager des mouvements en toute sécurité. Le but est d'améliorer ou de rectifier les contraintes que l'on fait subir à son corps, d'apprendre aux participants le bon geste, la bonne position et de leur donner des conseils», poursuit-il, se réjouissant d'avance de pouvoir échanger avec nos adhérents sur la problématique de la santé de notre corps.

(1) Les consultations ne rentrent pas dans le cadre de nos prestations et ne peuvent prétendre à aucun remboursement.

BENJAMIN DAILLAND, OSTÉOPATHE : «L'OSTÉOPATHIE THÉRAPIE MANUELLE À LA FOIS PRÉVENTIVE ET CURATIVE»

Benjamin Dailland, coordinateur pédagogique des étudiants de 4^e année de l'ITO supervisera sur place ces séances confiées à plusieurs futurs ostéopathes de fin de cycle. Gratuites, elles dureront pour chaque adhérent de la mutuelle une trentaine de minutes. Brièvement sera rappelée la philosophie de l'ostéopathie qui est une médecine non conventionnelle ; complément à la médecine traditionnelle mais connaissant de plus en plus d'adeptes.

Cette médecine repose sur l'idée que des manipulations manuelles du système musculo-squelettique et des techniques de relâchement myofascial permettent d'apporter un soulagement dans le domaine du trouble fonctionnel. L'ostéopathie est une thérapie manuelle, à la fois préventive et curative.

Séance gratuite à Toulouse

Profitez d'une séance gratuite d'ostéopathie dans les locaux de La Dépêche.

Le mardi 29 avril de 9h30 à 16h.

Prenez rendez-vous au bureau de la Mutuelle de 10h à 12 h et de 14h à 15h.

Tél 05 62 11 35 00.



RENCONTRE DES MUTUELLES

VYV PARTENARIAT EN OCCITANIE DES ÉCHANGES FRUCTUEUX

À l'initiative de Vyv Partenariat Occitanie, cinq mutuelles de l'Union ont inscrit à leur calendrier une rencontre annuelle afin de mieux se connaître, évoquer collectivement les enjeux de ces mutuelles d'entreprise indépendantes et échanger sur la défense de l'esprit mutualiste.

MUTAERO a inauguré ce cycle en 2023. L'année suivante c'est notre mutuelle qui accueillait au siège de La Dépêche du Midi. Mi-janvier 2025, c'était le tour de la MPOSS (mutuelle des personnels des organismes sociaux et similaires) d'organiser la rencontre dans ses locaux de l'avenue des Minimes à Toulouse. Gilbert Calixte président de la mutuelle complémentaire santé de La Dépêche du Midi conduisait la délégation de trois administrateurs. Après les mots de bienvenue de Thierry Berrio président de la MPOSS aux côtés de Flavie Giannocarò directrice de Vyv Partenariat, un tour de table a permis aux représentants de chacune des quatre mutuelles présentes de préciser leurs préoccupations du moment. Pour la mutuelle santé du groupe La Dépêche du Midi, Gilbert Calixte a évoqué les enjeux liés à la baisse des adhérents actifs ; ce qui nécessite une réflexion de notre conseil d'administration. La MPOSS avait confié à Patrick Lelong, journaliste parisien, expert du monde mutualiste, le soin d'animer le débat de la matinée,



consacré au PLFSS 2025 (projet de loi de finance de la sécurité sociale). Bien que le projet soit toujours en discussion à la mi-janvier, l'animateur a défini ses axes prioritaires : handicap, santé mentale, vieillissement. Il insista sur les fraudes à la sécurité sociale en nette augmentation ; ce qui creuse son déficit et a évoqué les pistes pour les réduire. La seconde partie du débat a porté sur l'intelligence artificielle ; les avantages de cette technologie mais aussi les inquiétudes qu'elle génère. "Elle doit être un modèle qui soit capable de donner une prolongation à ce que nous sommes", dit-il avant de mettre en garde : "L'IA n'a pas d'intelligence émotionnelle", plaidant pour qu'au sein de nos mutuelles, nous n'oublions jamais de mettre l'humain au centre de nos engagements et de nos actions mutualistes.

À lire



«Ajouter de la vie aux jours» d'Anne-Dauphine Julliard

Anne-Dauphine Julliard est une essayiste française. Ses deux premières oeuvres publiées sont "Deux petits pas sur le sable mouillé" et "Une journée particulière" : des essais relatant son expérience de vie familiale confrontée à la maladie grave (leucodystrophie métagénétique) de deux de ses enfants : Thaïs et Azylis. Elles ne survivront pas. Après ces drames,

elle perd brutalement son fils aîné Gaspard, âgé de 20 ans. Alors elle se remet à l'écriture. En 2024, elle publie "Ajouter de la vie aux jours". Dans cet ouvrage, elle raconte sa douleur, avec pudeur, poésie et vérité. «Je n'aurais voulu ne jamais devoir raconter» écrit elle. Et pourtant elle ne cherche pas à comprendre ce qui est incompréhensible, elle ne cherche pas de coupable et ne s'enferme pas dans des remords. Elle se tourne vers la consolation qu'elle trouve dans ses souvenirs, dans ceux partagés par les proches de Gaspard mais aussi dans les rencontres fortuites qui mettent du baume à l'âme. Elle attrape ces mains tendues, celles qui effleurent indécises et timides. Elle les agrippe pour se souvenir avec eux. Elle veut transformer la douleur en douceur. Sa façon à elle d'ajouter de la vie aux jours.

«Ajouter de la vie aux jours»
Anne-Dauphine Julliard.
Édition Les Arènes.

LES «PUFFS», C'EST FINI !

Depuis la loi du 24 février 2025, les cigarettes électroniques jetables sont interdites en France, afin de préserver les jeunes des risques de dépendance à la nicotine et de réduire leur impact environnemental.

Source : Vie publique - Direction de l'information légale et administrative.

ENDOMÉTRIOSE : DES TESTS SALIVAIRES EN CAS DE SUSPICION

Près de 2 millions de Françaises, soit 1 femme sur 10 est concernée mais ces patientes souffrent souvent d'un long retard de prise en charge.

Des tests non-invasifs, basés sur un échantillon de salive, au résultat rapide, disponibles dans 80 hôpitaux français constituent une avancée majeure dans la prise en charge des patientes.

PFAS (POLLUANTS ÉTERNELS)⁽¹⁾ :

La loi visant à restreindre l'usage des polluants éternels définitivement adoptée par le Parlement, texte qui prévoit d'interdire la fabrication et la vente de certains produits contenant des Pfas. C'est la première fois que la France se dote d'une loi.

(1) Les Pfas, per- et polyfluoroalkylés sont des substances chimiques dont les propriétés spécifiques sont mises à profit dans de nombreux produits de la vie courante. (textile, emballage alimentaire...) et ont comme point commun d'être persistants dans l'environnement.

"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

MUTUELLES DU GROUPE DÉPÊCHE RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE MAGAZINE
**MUTUELLE
INFOS
N°71**

sur notre site
www.mutuelle-depeche.fr

TOUT SUR NOTRE SITE
www.mutuelle-depeche.fr

SÉJOURS VACANCES IL EST TEMPS DE RÉSERVER



C'est le moment de réserver dans l'un des trois sites vacances de la Mutuelle réalisations sociales.

Valras au bord de la méditerranée, **Bidart au Pays Basque** ou **Luchon dans les Pyrénées** vous attendent pour un week-end ou une semaine.

Rendez-vous sur le site www.mutuelle-depeche.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 05 62 11 35 00

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr

Site : www.mutuelle-depeche.fr

Assistance : 0969 321 169 (24h/24 - 7j/7)

Pensez à nous rappeler

vos numéros d'adhérent

pour toute demande à la mutuelle

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par

**LA MUTUELLE DU GROUPE
LA DÉPÊCHE DU MIDI**

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe

La Dépêche du Midi est régie par le code

de la mutualité et soumise au contrôle

de l'Autorité de Contrôle Prudential
et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :

Marie-Françoise Borie, Anne Déro,

Jean-Pierre Roland, Virginie Di-Costanzo,

Marielle Isolda

Mise en page :

Sandra Berche (PAO OCI)

Photos et infographies

Gettyimages - Unsplash - Archives Mut Infos

Impression : Atelier Print



CARNET

Ils nous ont quittés

GODARD ISABELLE.....	7/12/2024
ANGLADE HENRI.....	16/12/2024
BALUSSOU JEAN PIERRE.....	29/12/2024
BUCHOT JACQUELINE.....	29/12/2024
LOPEZ SIMONE.....	1/1/2025
LOLOUM REMI.....	5/1/2025
MESPLE MARCELLE.....	11/1/2025
JOURET AGNES.....	12/1/2025
CAYRAC MARTINE.....	14/1/2025
PALET JEAN-BERNARD.....	22/1/2025
MESPLE ANDRE.....	27/1/2025
FAURE YVES.....	27/1/2025
ARINO JACQUES.....	5/2/2025
DUBREUIL MARCEL.....	7/2/2025
CAZES JEAN-CLAUDE.....	12/2/2025
DALLA VERDE CORINE.....	16/2/2025
OBERWEIS PAUL.....	17/2/2025
PORTES GISELE.....	19/2/2025
FAURE MARC.....	2/3/2025
RAFFARIN ALAIN.....	6/3/2025
PARDO MARIE THERESE.....	7/3/2025
GATINEAU HENRI.....	11/3/2025
LEUTARD ROLAND.....	12/3/2025

Elles sont arrivées

STRASZKO Romane.....	31/12/2024
FONROQUES Alma.....	14/3/2025